

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03 CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 26 Mars 2012





La souffrance au travail n'est pas une fatalité !!!

La cause

La mise en place des objectifs commerciaux dans le milieu des années 90' n'avait pas pour but d'améliorer le service rendu à la clientèle. Comme dans n'importe quelle entreprise elle n'avait comme objectif que de faire du fric.

Le problème c'est que ce genre de choses ne peut se faire qu'aux dépends des clients et des salariés.

A La Poste, cela se traduit par des pratiques commerciales « *limites* » voire illégales que la CGT a dénoncées plus d'une fois : refus de vente, vente forcée, externalisation à tout va, etc...

Mais cela s'accompagne également de méthodes d'encadrement réservées jusque là aux pires entreprises commerciales : vente accompagnée, « débriefing », ETC, entretien d'appréciation, chalenges, surveillance des agents via les cameras (ce qui n'arrive jamais bien sûr, les cameras étant là uniquement pour la sécurité des biens et personnes) etc...

La pression qui en résulte n'est pas sans conséquences :

- 1) L'infantilisation et l'individualisation des agents, puisqu'aucune initiative n'est permise et qu'il suffit de débiter des phrases toutes faites.
- 2) Le culte du chiffre réduit l'individu à un simple rouage de l'entreprise, un agent n'est reconnu que s'il a atteint ses objectifs, on réduit ainsi notre travail à la seule vente de produits alors que nous le savons, nous qui le vivons quotidiennement, nous faisons bien d'autres choses nécessaires au bénéfice de la clientèle.
- **3)** La dépréciation du travail, à supprimer des tâches jusqu'alors indispensables (dans le seul but de supprimer de l'emploi) notre métier perd de son sens.
- **4)** La certification, soit disant remède aux dysfonctionnements (attente, propreté, disponibilité) a pour but d'intégrer l'ensemble du personnel à la politique de l'entreprise en le culpabilisant.

D'autre part la mise en place d'ESC a engendré de la fatigue physique supplémentaire avec les PT debout. Quant aux suppressions d'emplois elles ont amené les heures sup', la multi activité (tenir plusieurs PT sur une même vacation, ce qui est différent de la polyactivité qui est la capacité à faire plusieurs choses) et le stress.

De plus les réorganisations incessantes et les changements d'horaire qu'elles entraînent (le 20 heures en semaine et le samedi après-midi, la multiplication des retours) nous obligent à sacrifier une partie de notre vie privée au seul bénéfice de La Poste.

Les conséquences...

Dans ce contexte quoi d'étonnant à ce que beaucoup d'entre nous dorment mal, aillent au bureau la peur au ventre, voire prennent des médicaments pour supporter tout ça ?

En 2010, confirmant ce que la CGT disait depuis des années, notamment dans les CHSCT, le syndicat des médecins de prévention a alerté La Poste au sujet de la souffrance dont était victime de plus en plus de salariés, conséquence de leurs conditions de travail.

En 2011, le médecin de prévention de la DTELP Paris Nord déclarait dans son rapport annuel : « Le resserrement des organisations de travail diminue les marges de manœuvre, modifie le collectif de travail et augmente les « troubles psychiques » et les manifestations psychosomatiques. ».

Au delà de discours lénifiants, La Poste n'a apporté aucune solution et continue d'appliquer la même politique et les mêmes méthodes.

Pour autant que cela soit d'une certaine façon logique n'en est pas moins scandaleux!

Est-il normal de voir des collègues pleurer après une « mise au point amicale » avec leur supérieur ?

Alors, jusqu'à quand allons-nous laisser continuer ces pratiques ? Sommes-nous condamnés à subir sans rien dire, sans réagir ? Sommes-nous donc sans moyens pour nous défendre ?

Comment résister...

Sachons que nous avons le droit de nous faire accompagner par la personne de notre choix lors de toute entrevue (excepté l'entretien annuel, et pour celui-ci, rien ne nous empêche de faire un recours) avec un supérieur hiérarchique.

Contacter la CGT, ses représentants, pour porter nos revendications dans les instances (notamment au CHSCT, qui a pour mission de contribuer à la protection physique et mentale des travailleurs ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail), ses militants pour organiser et soutenir nos luttes, les élargir aux autres bureaux, aux autres services, aux usagers, aux élus...

Ecrire ensemble dans le cahier de CHSCT, «pétitionner», se réunir entre collègues, se syndiquer!

Comme pour tout autre domaine, il n'y a pas de réponse individuelle à des problèmes collectifs.

Suicides à La Poste, la communication de Bailly : larmes de crocodile et enfumage !

Après les suicides de deux collègues, Bailly a fait connaître le 19 mars sa réaction par un communiqué de presse et une lettre adressée à chacun de nous. Passée la compassion des premières lignes, Bailly nous prévient : « l'adaptation de l'entreprise ne peut s'arrêter. Il ne s'agit donc pas de faire une pause ». Pour lui c'est clair : la situation empire ? On continue !

Pour le reste on a droit à de la poudre aux yeux et de l'abus de langage.

Non! La CGT ne partage pas « la nécessité de poursuivre la dynamique d'adaptation au service de ses clients ».

Non! Ce n'est pas de « *Grand Dialogue* » ni de « *Médiatrice* » dont nous avons besoin. Les causes on les connaît, les solutions aussi.

Face au drame engendré par sa politique, Bailly ose répondre « report de l'actionnariat ». Chacun appréciera. En tout cas pour la CGT, après l'émotion et la colère, l'heure est désormais à la riposte collective !